

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Transports CLIVOT sur la commune principale de l'AIOT 5 Rue Walter Hallstein 10300 Sainte-Savine.

La référence de votre dossier est A-4-O6ROK3QUR et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/02/2024 à 15h47 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **83409649700187**

Organisme : **SOCOTEC ENVIRONNEMENT**

Fonction : **Chargé d'affaires HSE**

Personne morale

N° SIRET **32615091900024**

Raison sociale **TRANSPORTS CLIVOT**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

5 RUE rue Walter Hallstein

10300 STE SAVINE

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

Fonction : **Président**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Transports CLIVOT**

Description des activités :

Le site abrite des entrepôts de stockage de matières combustibles. Ces installations sont déjà classées sous les rubriques ICPE 1510 et 1530.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **5 Rue Walter Hallstein 10300 Sainte-Savine**

X : 775244

Y : 6800261

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

[Implantation de l'installation](#)

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Sur le site, une extension est envisagée. Elle consiste en la construction d'une cellule de stockage de matières combustibles. Contiguë à un entrepôt existant, cette cellule aura une surface de 1415,99 m² et une hauteur de 8,72 m au faîtage. Les installations projetées sont classées sous la rubrique ICPE 1510. Cette nouvelle cellule sera en bardage métallique double peau avec une

couverture de type bac acier. Une paroi séparative EI 120 sera présente entre cette dernière et l'entrepôt existant. De plus, compte tenu du fait que cette installation est envisagée à moins de 20 m des limites de propriété, la paroi Est, en limite de propriété sera de type EI 120. Ces parois seront tenues par des poteaux métalliques floqués, de résistance au feu R120. Les modélisations des flux thermiques montrent qu'aucun flux ne sort des limites de propriété. Une voie engin de 6 m de large sera présente au droit de la cellule. Cette voie permettra une circulation des secours sur le pourtour de l'ensemble des installations. Sur chaque façade de la nouvelle cellule, des portes d'une largeur de 1,8 m seront présentes. Le mur séparatif REI 120 dépassera en toiture de 1 m et un prolongement de 0.5 m est prévu latéralement. Les exutoires auront des surfaces utiles de 2%. Des bandes de protection sont prévues en toiture. Des RIA seront installés dans la cellule conformément à l'arrêté ministériel. Concernant les rejets, les eaux pluviales de voiries seront collectées et drainées vers le réseau existant pour traitement avant rejet. Les eaux d'extinction incendie seront collectées dans des puisards et au niveau des quais conformément aux dispositifs existants sur le site.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
1510	1510-2-c	Entrepôts couverts	42853.3 m3	12853.3 m3	DC	Volume entrepôt existant = 30 000 m3

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.